Assemblée générale annuelle 2024
La Corporation du défilé du père Noël de Gatineau
Mercredi, 21 août 2024
Vidéoconférence

Présences :

- Louise Rousseau
- Brigitte Lapointe
- Nathalie Lavergne
- Denis Lavallée
- Frédéric Baribeau
- Benoît Brière
- Vincent Roy
- Valérie te Riele
- Anne Dompierre
- Alain Paradis
- Steven Boivin
- Johanne Bérubé
- Guy Leblanc
- Jean-François Picard

1. Ouverture de l'assemblée : proposé par Frédéric Baribeau, secondé par Benoît Brière.
2. Vérifications des présences, faites par la secrétaire. (Brigitte Lapointe)
3. Choix d'une présidence : Vincent Roy (accepter) et d'un secrétariat d'assemblée : Brigitte Lapointe
4. Lecture de l'avis de convocation : lecture faite. Élection des postes à combler.
5. Lecture de l'ordre du jour : fait, proposé par Louise Rousseau et secondé par Nathalie Lavergne.
6. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 31 août 2023: Tous en ont pris connaissance, est-ce qu'il y a des questions ? Nathalie le dépose dans le (chat) pour que tout le monde puisse le lire. Proposée par Frédéric Baribeau, secondé par Louise Rousseau.

7. Message de la présidence : Louise félicite l'équipe, loin d'être évident et il y a eu grand succès autant la parade du père Noël que le marché de Noël. De prendre l'événement avec seulement 1 personne (Denis Lavalée) et Guy LeBlanc a réuni pleins de gens en peu de temps. Bravo à Nathalie Lavergne pour la mise en œuvre du marché de Noël. Le Prez est fier de ce qu'on a fait ensemble. (Nathalie partage pendant la réunion de procès-verbal de l'AGA 2023).
8. Présentation du rapport annuel : Nathalie Lavergne va nous sortir le rapport qui a été envoyé à la ville de Gatineau.
9. Présentation des états financiers : Frédéric Baribeau nous présente son rapport, l'argent à recevoir est entré ainsi que les commandités. Nous sommes en bonne santé financière, les rapports de taxe va bon train. Les rapports d'impôt sont en retard mais Frédéric est sur le cas. Il nous mentionne une prochaine rencontre avec Nathalie Lavergne pour les locations des marchands pour le prochain marché de Noël 2024. En général les finances sont bonnes et la plus grosse dépense à venir sera pour l'entretien des cabanons. Louise veut féliciter Frédéric pour son travail, c'est son métier, mais grâce à lui et ses connaissances nous avons une corporation en santé financièrement. Un gros merci du Prez. Nathalie Lavergne nous présente un rapport d'achalandage du marché de Noël 2023, on frôle les 32,000 personnes, avec un 103,000 clic pour notre événement. Benoit Brière est toujours avec nous et nous confirme que nous avons toujours un bon appui de La Basoche. Frédéric nous souligne que Benoît est un très bon collaborateur. Pour sa part Louise elle nous dit que Benoit est un bon accompagnateur… Un gros Merci à Benoit. À son tour, il nous remercie et il est fier de notre existence.
10. Élection des administrateurs et administratrices : il y a 4 postes en élection (des mandats de 2 ans). Vincent Roy présidera ces élections et Brigitte Lapointe sera la secrétaire. Proposé par Louise Rousseau et secondé par Denis Lavallée. Les administrateurs sortants : Vincent Roy, (2 ans) Alexandra Ponton-fraser, Guy LeBlanc et Brigitte Lapointe (1 an). Louise propose : Brigitte Lapointe, elle dit: OUI. Guy LeBlanc propose : Johanne Bérubé, elle dit: OUI . Guy LeBlanc propose Valérie te Riele, elle dit: OUI. Louise Rousseau propose Guy Leblanc au poste de vice-président, secondé par Denis Lavallée, il dit : OUI. Alain Paradis est d'accord pour être présent seulement dans les comités.
11. Nomination d'un.e vérificateur.trice: C'est le C.A. Qui peut recommander quelqu'un. On a pas besoin d'un vérificateur.trice externe encore. On a des états financiers maison. Proposé par Guy LeBlanc, secondé par Denis Lavallée.
12. Période de questions - vœux de l'assemblée : Louise Rousseau aimerait encore la présence de Vincent Roy pour le prochain AGA car il fait bien ça. Prochain AGA sera le 25 mars 2025. On peut modifier nos règlements pour un 120 jours au lieu de 90 jours pour nous donner plus de temps.
13. Levée de l'assemblée : 18h53.